

112 - Transports ferroviaires

Propositions financières Budget Primitif 2012

Rapport n° CG/2011/76

Résumé :

L'action du Département dans le domaine des transports ferroviaires est une intervention volontariste, pour répondre aux enjeux d'accessibilité et de dynamisme du territoire Bas-Rhinois.

La mise en service, le 11 décembre 2011, de la branche Est - 1ère phase de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône, cofinancée également par le Conseil Général, répond aux perspectives de désenclavement vers le Sud de la France, mais aussi de solidarité régionale.

Les crédits prévus pour 2012 doivent permettre de poursuivre nos engagements dans le cadre de la seconde phase de la LGV Est Européenne, dont les travaux sont en cours (et plus particulièrement le percement du tunnel sous les Vosges du Nord), mais aussi le soutien aux transports ferroviaires de proximité (tramway de l'agglomération strasbourgeoise et tram-train).

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PAT	Direction des routes, des transports et des déplacements	16 200 000,00 €
	TOTAL	16 200 000,00 €

1121 – Lignes à grande vitesse et modernisation du réseau ferré national

Crédits proposés pour le BP 2012 : 16 000 000 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 6 000 000 €

L'aménagement de la seconde phase de la LGV Est européenne est bien engagé, avec le démarrage récent du tunnel sous les Vosges du Nord, et fait suite à la convention de financement d'un coût global de 2,01 Milliards d'euros, signée le 1^{er} septembre 2009, avec une participation départementale de 59 M€. Ainsi, 15,624 M€ sont prévus en 2012 à cet effet.

Par ailleurs, le chantier de la première phase de la branche Est du LGV Rhin-Rhône s'est clôturé avec la mise en service des premiers TGV le 11 décembre 2011. Les études pour la deuxième phase de cette branche Est se poursuivent et un montant de 56 200 € est provisionné pour l'année 2012 en application des conventions de cofinancement des études de projet et des acquisitions foncières, signées les 7 septembre 2009 et 1^{er} mars 2010.

Enfin, des crédits de subvention d'équipement, à hauteur de 319 800 € sont prévus en faveur des communes, leurs groupements ou RFF pour les aménagements des pôles d'échanges intermodaux, dont 30 000€ au titre des études relatives au pôle d'aménagement de la gare de Haguenau.

1122 – Tram-train Strasbourg-Bruche-Piémont des Vosges

Crédits proposés pour le BP 2012 : 200 000 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 200 000 €

Les crédits prévus pour 2012, à hauteur de 200 000 €, concernent les études techniques relatives à une extension du tram-train dans l'agglomération strasbourgeoise (secteur Parlement Européen / Robertsau), telle que prévue au contrat triennal de Strasbourg.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

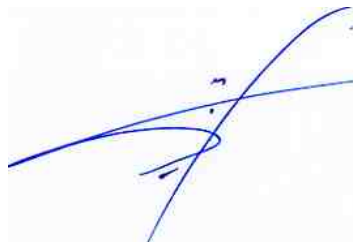
Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
1121	Lignes Grandes Vitesses et Modernisation du réseau RFF	6 000 000,00 €	16 000 000,00 €
1122	Tram Train	200 000,00 €	200 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires traduites dans le rapport sur les transports ferroviaires, pour un montant total de 16 200 000 €.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL